



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1995-1996

30 JANVIER 1996

PROPOSITION DE RESOLUTION

RELATIVE A L'AVENIR DU SPORT AUTOMOBILE EN WALLONIE (1)

AMENDEMENT

PROPOSE PAR MME COGELS-LE GRELLE ET CONSORTS

(1) Voir Doc. Conseil n° 43 (1995-1996) — N° 1.

Amendement

— Remplacer dans l'intitulé « en Région wallonne » par « en Communauté française ».

— Supprimer le 3^e attendu.

— Remplacer le dernier alinéa par :

« Charge le Gouvernement de la Communauté française de veiller au bon développement du sport automobile en Communauté française et de continuer avec les représentants de toutes les parties concernées une véritable concertation qui n'hypothèque pas la possibilité d'organiser des rallyes sur la voie publique tout en restant attentif à l'environnement et à la sécurité ».

D. COGELS-LE GRELLE.
J. HOUSSA.
J. SANTKIN.